

Protection juridique des Personnes Protégées

La pratique du mandat judiciaire depuis la réforme du 23 mars 2019

Bulletin d'inscription

**Ce bulletin peut être dupliqué en autant d'exemplaires souhaités.
Un bulletin par personne inscrite.**

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins au secrétariat.
En cas de refus d'inscription (manque de place), les personnes concernées seront informées par mail.
Le CEFRAS se réserve le droit d'annuler ce stage de formation en cas d'inscriptions insuffisantes (10 personnes minimum)

PROFESSIONNEL

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

ETABLISSEMENT

Dénomination :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

TARIF : 135 € / jour / participant

DATE : 29 septembre 2020
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

LIEU : CEFRAS - 35 rue de la Barre 49000 ANGERS

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

Mail : formationcontinue@cefras.com - Tél. 02 41 49 00 95

Courrier : CEFRAS Formation Continue - BP 80012 - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

REGLEMENT

- Je joins un chèque à l'ordre du CEFRAS
- Je demande une facture
- Règlement à réception de la facture

Signature et/ou cachet

cefras
Former pour mieux prendre soin

Protection juridique des Personnes Protégées

La pratique du mandat judiciaire
depuis la réforme du 23 mars 2019



Date :
29 septembre 2020

Lieu :
CEFRAS ANGERS - 35 rue de la barre 49000 ANGERS

Intervenant :
David FAYE, Formateur, expert du métier de MJPM

www.cefras.com



